

Réduire sa consommation d'eau

Les dernières études de l'Ademe (Agence de la transition écologique) montrent que la consommation d'eau potable dans les pays industrialisés a quasiment doublé depuis 1950, pour atteindre 150 litres d'eau par habitant et par jour. Il semble aujourd'hui impossible de s'en passer, pour assurer les besoins en termes d'hygiène, d'évacuation sanitaire, de lessive, vaisselle et – dans une moindre mesure – d'alimentation/boisson.

Pourtant, il est important de réduire nos consommations d'eau, d'une part pour préserver cette ressource précieuse, mais aussi pour réaliser des économies d'énergie. Rappelons qu'en moyenne, 11 % des consommations d'énergie du logement sont liées au chauffage de l'eau, servant à faire fonctionner les lave-linge, lave-vaisselle, douches et autres équipements.

Pour réduire les consommations d'eau, le bon sens est de mise : privilégier les douches aux bains, ne pas laisser l'eau couler inutilement, récupérer l'eau de pluie pour arroser son jardin ou laver sa voiture... il est aussi possible d'agir sur les débits, en équipant les robinets de mousseurs et de douchettes économes. Il s'agit de petits équipements bon marché que l'on place facilement sur les sorties d'eau et qui mélangent de l'air à l'eau. A la clé : jusqu'à 70 % d'économie pour un confort d'utilisation quasi identique ! *

Les anciens modèles de toilettes sont équipés de chasses d'eau très grandes et consommatrices d'eau. Il est possible d'y installer une ou deux bouteilles d'eau pleines, afin d'économiser de 3 à 4 litres d'eau à chaque utilisation.

Si votre facture d'eau vous semble excessive, vérifiez qu'il n'y ait pas de fuite ! Pour cela, il suffit de relever le compteur d'eau le soir avant de se coucher et le lendemain au réveil, en prenant bien soin de ne pas faire tourner de

machine à la laver la nuit.

Concernant les économies d'eau chaude sanitaire -et donc d'énergie- , la priorité est de bien régler son chauffe-eau. Un réglage entre 55 et 60°C est suffisant pour limiter l'apparition de bactéries pathogènes tout en assurant un bon usage domestique.

Pour cela, vous pouvez mesurer la température de l'eau chaude au robinet le plus proche de votre ballon avec un thermomètre, le résultat doit être compris entre 50 et 55°C. Si l'eau est trop chaude, coupez l'alimentation électrique et réglez le thermostat de votre ballon d'eau chaude sur une position inférieure (il est généralement situé derrière un cache en plastique). Attendez 24h pour contrôler à nouveau la température qui sort des robinets et juger si elle vous convient. Idéalement, le ballon d'eau chaude doit être placé dans un local isolé, voire chauffé. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez entourer votre ballon d'eau chaude d'un matériau isolant et calorifuger vos tuyaux.

Enfin, pensez à actionner les programmes « éco » de votre lave-linge et lave-vaisselle ; en amenant progressivement l'eau à température souhaitée, ils vous feront faire des économies sur votre facture d'énergie !

* à l'été 2024, il est possible de retirer gratuitement des mousseurs dans toutes les mairies du Finistère, grâce à une campagne du conseil départemental. Plus d'infos [sur ce lien](#).

L'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Morlaix HEOL œuvre pour la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique. Elle offre notamment des conseils neutres et gratuits sur la rénovation thermique, les énergies renouvelables et les économies d'énergie. Plus d'infos sur 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org .